

DEPARTEMENT
DE L'ALLIER

ARRONDISSEMENT
DE VICHY



VICHYCOMMUNAUTÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 17 FEVRIER 2022

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 31

Votants : 33 (dont 2 procurations)

N° 7

OBJET :

**DEPOT DOSSIERS
OPERATIONNELS
PDESI, MONTAGNE
4 SAISONS ET CAT
2022**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : **21 FEV. 2022**

Publiée ou notifiée

le : **21 FEV. 2022**

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET – JS. LALOY - C. BARDOT - J. KUCHNA - F. SENNEPIN - N. COULANGE – N. CHAMOIX-BOUILLON - JM. GERMANANGUE – M. MORGAND - B. AGUIAR - JC. BRAT, Vice-Présidents.

MM. R. LOPEZ – E. BARGE - P. SEROR – S. BAUD - O. ROYER – C. MAGNAUD – F. GONZALES - T. WIRTH - T. LAPLACE – A. CORNE – JF. CHAUFFRIAS - JP. RAYMOND - V. TRIBOULET – R. DEJEAN – C. DUMONT - S. MORIER-MIZOULE - S. BRUNO – C. BOUARD – P. BONNET, Conseillers Délégués, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration :

M. Michel MARIEN à M. Patrick SEROR – M. Jean-Marc BOUREL à Mme Nicole COULANGE

Absents excusés :

Mmes et M. M. CHARASSE – C. BENOIT, Vice-Présidents.

MM. et Mmes J. TERRACOL – F. SZYPULA – P. COLAS – B. BAYLAUCQ – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON - JD. BARRAUD – J. BLETTERY – J. ALAMAZAN – E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres

Secrétaire : Jean-Claude BRAT, Vice-Président.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de Vichy Communauté

Vu la délibération n°4 du 29 juin 2017 du Bureau Communautaire de Vichy Communauté, approuvant la candidature à l'appel à manifestation d'intérêt du Conseil

Régional Auvergne–Rhône-Alpes pour les territoires d'excellence de pleine nature requalifié en diversification des stations de montagne Auvergne–Rhône-Alpes,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de Vichy Communauté n°6 du 16 novembre 2017 approuvant le contenu du Contrat d'Aménagement Touristique établi avec le Conseil Départemental de l'Allier,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de Vichy Communauté n°4D du 8 juillet 2021 approuvant l'adoption du Schéma de Cohérence des Activités de Pleine Nature,

Vu la convention établie entre le Syndicat Mixte d'Aménagement Touristique et la société PELEIA 25, signée le 20 juin 2017 pour une durée de 5 ans,

Considérant les analyses complémentaires menées en vue de la réalisation effective des opérations et les résultats des appels d'offres ou mises en concurrence,

Considérant la possibilité de mettre en place les nouvelles opérations du Contrat d'Aménagement Touristique avant la pleine saison touristique 2022,

Propose au Bureau Communautaire :

- D'approuver l'engagement des opérations suivantes qui seront réalisées en 2022, comme décrites dans le schéma de cohérence des Activités de Pleine Nature :

- Travaux implantation des bases de départ Trail et APN au Vernet et à Châtel-Montagne (fiche action n°1 du schéma de cohérence des Activités de Pleine Nature) pour un investissement de 39.629,05 € HT, avec le plan de financement suivant :
 - Région Auvergne Rhône Alpes 30% : 11 888,71 €
 - Vichy Communauté 70% : 27 740,34 €
- Travaux sur la base de départ escalade et APN à Saint Clément – La Salette (fiche action n°1 du schéma de cohérence des Activités de Pleine Nature) pour un investissement de 10 000 € HT, avec le plan de financement suivant :
 - Région Auvergne Rhône Alpes 30% : 3 000 €
 - Vichy Communauté 70% : 7 000 €
- Acquisition de matériel adapté permettant la pratique des Activités de Pleine Nature pour les personnes en situation de Handicap – 2 Joëlettes - (fiche action n°17 du schéma de cohérence des Activités de Pleine Nature) pour un investissement de 12.000 € HT, avec le plan de financement suivant :
 - Région Auvergne Rhône Alpes 30% : 3 600 €
 - Département de l'Allier via PDESI 50% : 6 000 €
 - Vichy Communauté 20% : 2 400 €
- Acquisition de véhicules d'entretien des chemins de randonnée pour un investissement de 60 500€ HT avec le plan de financement suivant :
 - PELEIA 25 54% : 32 645,60 €
 - Vichy Communauté 46% : 27 854,40 €

- d'autoriser M. le Président à solliciter les subventions auprès des partenaires financeurs

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président, et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 17 février 2022.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 7 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 17 FEVRIER

Objet de l'acte : 2022 - DEPOT DOSSIERS OPERATIONNELS PDESI MONTAGNE 4
SAISONS ET CAT 2022

.....

Date de décision: 17/02/2022

Date de réception de l'accusé 21/02/2022

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 17FEV2022_7

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20220217-17FEV2022_7-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 9 .1

Autres domaines de competences

Autres domaines de competences des communes

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 7.pdf (99_DE-003-200071363-20220217-17FEV2022_7-DE-1-1_1.pdf)